



Dossier naturalisation

Par **Missmacole**, le **22/04/2021** à **20:48**

Bonjour, j'ai fait ma demande de naturalisation en 2017 en août 2020 la préfecture ma convoqué pour l'entretien. Après plus de nouvelle j'envoie un mail en février à la préfecture ils m'ont répondu ceci: Votre dossier est clôturé au niveau de la préfecture pour avoir accès à la décision prise par ministre de l'intérieur envoyé un mail ou un courrier.

J'ai envoyé le mail et courrier jusqu'au aujourd'hui pas de réponse.

Ma question combien de temps le REZE prend pour traiter un dossier?

Je vous remercie.

Par **EMT**, le **08/05/2021** à **08:14**

Bonjour faut tjrs prendre un avocat quand vous faites un dossier de naturalisations croyez moi